

ALSACE NATURE L'assemblée générale des 50 ans

# Allier le radical et l'institutionnel

En 50 ans d'existence, Alsace Nature s'est imposée comme un interlocuteur incontournable dans la région. Pour éviter toute institutionnalisation sclérosante, la fédération rappelle dans une résolution sa spécificité associative et citoyenne.

L'assemblée générale d'Alsace Nature hier à Mussig n'a été festive qu'en fin de journée pour célébrer un demi-siècle d'action militante. Elle a été bien plus studieuse dans la matinée avec la définition d'une stratégie pour l'avenir et en début d'après-midi avec l'analyse du bilan de l'année passée. À la satisfaction d'avoir vu le schéma régional de cohérence écologique aboutir grâce notamment « à l'État et à la Région qui ont tenu bon » malgré les oppositions de nombreux élus et des agriculteurs, a succédé un appel à la vigilance. Pour que ce SRCE serve réellement de référence aux documents d'urbanisme, les groupes sectoriels et locaux d'Alsace Nature auront dans ce domaine « un rôle primordial à jouer, a prévenu Jean-Claude Claverie, président départemental pour le Bas-Rhin, en tant que sentinelle mais aussi en tant que force de proposition ». Ceci d'autant plus que le projet de loi relatif à la biodiversité actuellement en discussion devant le Parlement ne rassure pas les protecteurs de l'environnement en Alsace. « En instituant la compensation en politique publique, le projet de loi prend le risque qu'elle serve de dérivatif facile et généralisé aux principes d'évitement et de réduction des dégradations écologiques. »

La vigilance reste donc de mise, qualité par ailleurs ancrée depuis 50 ans dans l'ADN d'Alsace Nature. Concernant le nucléaire, comme l'a rappelé Jean-Paul Lacote, président départemental du Haut-Rhin en pointe des actions pour obtenir la fermeture de la centrale de Fessenheim, contre la surexploitation de la forêt ou dans les relations avec le parc naturel régional des Ballons.

## L'intérêt général doit primer

« Le problème de fond vient de la structure du parc qui ne tient pas le choc face aux pressions économiques, mais qui pourtant revendique le monopole de l'environnement, regrette le président régional Maurice Wintz. Il est illusoire de penser que des structures de ce type pourront, sans le contre-poids associatif, faire primer l'intérêt général de la protection de la nature face à des pressions économiques croissantes. »

De plus en plus d'acteurs, collectivités et établissements publics se réclament d'ailleurs de l'environnement au point



Entre comités régionaux et départementaux, les présidents d'Alsace Nature ont été nombreux à se succéder en 50 ans. PHOTO DNA - JEAN-PAUL KAISER

que les associations sont souvent évincées ou au mieux traitées comme des prestataires sur des missions d'expertise.

Cette nouvelle donne, née pour l'essentiel de la réglementation qui encadre toujours plus étroitement la protection de l'environnement, rend l'action des associations moins lisible et surtout plus sujette aux critiques de fondamentalisme voire d'anarchisme de la part des porteurs de projets contestés.

## Lanceurs d'alerte

Les membres d'Alsace Nature ont donc voté hier une résolution « pour rappeler la spécificité et l'intérêt collectif de l'apport associatif citoyen » par rapport par exemple à un bureau d'études ou une administration. Les associations remplissent une mission d'intérêt général « dans un registre non lucratif » rappelle le texte. Leur proximité avec le terrain et le bénévolat leur donne une souplesse, une compétence et une liberté qui les habilite de fait à lancer des alertes ou faire des propositions. Leur niveau d'expertise est d'ailleurs tel que beaucoup sont

agréés au titre de l'environnement ou de l'intérêt public.

Ces mêmes associations veulent toutefois que leurs spécificités, leurs valeurs soient clairement reconnues.

Plus précisément, elles veulent être partenaires, pas prestataires ; favoriser la participation active des ci-

toyens ; garder une certaine liberté d'action ; bénéficier de plus de moyens publics en relation avec le réel apport de compétences et de travail ; être associées aux discussions en amont des projets ; enfin, être considérées comme « force d'innovation socio-économique et culturelle ».

## Plainte contre EDF

Lors de l'assemblée générale, Jean-Paul Lacote, président de la section haut-rhinoise, a annoncé qu'Alsace Nature, conjointement avec les associations antinucléaires Stop Fessenheim, Citoyens vigilants, Stop transport-halte au nucléaire et le CSFR, allait déposer mardi une plainte au tribunal correctionnel de Colmar contre EDF et Thierry Rosso, directeur de la centrale de Fessenheim au moment des faits. Il leur est reproché une communication approximative et lacunaire concernant l'incident du 28 février dernier et ses suites (rupture d'une tuyauterie suivie d'un redémarrage sans vérification approfondie des causes).

« Pour remplir ces différents rôles, insiste Maurice Wintz, « les associations ont besoin de moyens stables et compatibles avec leurs modes d'action ». De même, elles doivent pouvoir engager des actions, y compris en justice quand elles le jugent nécessaire, sans devoir subir des chantages à la subvention comme cela s'est produit ces dernières années.

La résolution a été adoptée à l'unanimité et sera présentée lors du colloque des 50 ans d'Alsace Nature à Strasbourg le 30 mai. ■

SIMONE WEHRUNG

## Si Alsace Nature n'existait pas

Depuis 50 ans, Alsace Nature et ses associations membres ont mené bien des combats. Certains ont été perdus mais ceux qui ont été gagnés ont permis à la nature alsacienne de ne pas disparaître complètement sous le bitume ou les pollutions.

À QUOI RESSEMBLERAIT l'Alsace si l'AFRPN, association fédérative régionale pour la protection de la nature (rebaptisé Alsace Nature en 1991) n'avait été créée le 20 mars 1965 ? À une immense plaine bordée de forêts de douglas, sans haie, ni bosquet, couverte de maïs et de zones industrielles reliées par des routes ? Son environnement naturel aurait-il survécu dans une société « où l'invasion industrielle ainsi qu'une planification sans égards aux paysages de valeur esthétique et scientifique, menacent nos dernières parcelles de nature encore libre » ? Cinquante ans après, les craintes exprimées à l'époque par le médecin et naturaliste Henri Ulrich (1911-2005), à l'origine avec le P<sup>r</sup> Henri-Jean Maresquelle (1898-1977) de la fondation de l'AFRPN, sont malheureusement toujours d'actualité mais il est indéniable que l'union des forces militantes a limité les dégâts. Si Alsace Nature n'existait pas, il est vraisemblable que la centrale de Fessenheim compterait quatre réacteurs, que les forêts alluviales du Rhin (aujourd'hui en zone Natura 2000) auraient succombé à l'industrialisation, que les collines sous-vosgiennes auraient toutes été urbanisées ou plantées de vignes, que les chaumes des Hautes-Vosges auraient été retournées, que les prairies riediennes auraient disparu



Que resterait-il des rieds prairiaux si Alsace Nature ne les avait défendus ? Hier, à l'issue de l'assemblée générale, une visite y était organisée. PHOTO DNA - JP KAISER

sous l'omniprésence maïs et que personne ne se soucierait ni de grand hamster, ni de castor, ni de lynx, ni de courlis, ni de crapaud vert.

## Des combats récompensés par des prises de conscience

Si Alsace Nature n'existait pas, les pouvoirs publics n'auraient vraisemblablement pas été autant sensibilisés à la qualité de l'eau, à la biodiversité ou au nécessaire « ménagement du territoire » (au tournant du siècle, ce sont 1000 ha qui disparaissaient chaque année sous le bitume et le béton). Et les Alsaciens n'auraient sans doute pas autant pris conscience de la valeur de l'environnement et de la nature. Toutes les zones humides auraient été asséchées au profit de l'urbanisation ou de l'agriculture intensive dans une totale indifférence, un

canal Rhin-Rhône à grand gabarit aurait gaspillé de façon disproportionnée les espaces naturels dans le Sundgau, un bowling aurait agrémenté un village-vacances au Braunkopf et une usine chimique aurait achevé la forêt de Marckolsheim. « On peut affirmer, sans prétention ni exagération, que sans cet investissement associatif, bon nombre de milieux caractéristiques des forêts rhénanes, des rieds, des collines calcaires ou des Vosges n'existeraient plus aujourd'hui » résume le président régional Maurice Wintz. L'Alsace serait moins belle, moins riche, moins agréable à vivre et plus polluée. N'en déplaisent aux élus bétonneurs qui les traitent de « Khmers verts », les milliers de membres d'Alsace Nature et sa centaine d'associations adhérentes œuvrent depuis 50 ans pour le bien public. ■

S.W.

## LA DERNIÈRE DE MAURICE WINTZ

Président régional depuis six ans d'Alsace Nature, Maurice Wintz a orchestré hier sa dernière assemblée générale. Il passera la main mardi prochain, à l'issue d'un comité directeur régional renouvelé, tout en restant actif dans l'association. Il était convenu qu'il ne resterait pas plus que ces six années, pendant lesquelles Alsace Nature a ajouté une vision sociale (il est maître de conférence en sociologie de l'environnement à l'Unistra) à la protection de la nature.

Durant son mandat, les batailles les plus marquantes ont porté sur la liaison A4-Lorentzen (un protocole d'accord a été signé en 2013), le GCO et le golf de la Sommerau, encore d'actualité.

Dans sa dernière allocution en tant que président, Maurice Wintz a regretté que l'emploi soit devenu un argument supplémentaire pour appuyer des projets destructeurs de nature. Tout en reconnaissant que la demande de travail du BTP est légitime, il rappelle « que ce n'est pas parce que la crise économique a fait oublier aux dirigeants la crise écologique que cette



Maurice Wintz a présidé Alsace Nature durant les six dernières années. PHOTO DNA - JP KAISER

dernière a disparu ». Citant les travaux de la sociologue autrichienne Marina Fischer-Kowalski, il ajoute : « Le travail a été inventé par la société humaine pour domestiquer la nature. Si on veut réduire la pression sur les écosystèmes, il faut réduire l'intensité du travail... Vaste et beau programme ! »